



LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE SECOND REPRESENTANT DE LA LIGUE ET D'UN SUPPLEANT AU SEIN DE L'AG DE LA FEDERATION

Les élections pour le poste de second représentant de la ligue et d'un suppléant au sein de l'AG de la FFM de la Ligue Motocycliste Régionale du Languedoc-Roussillon se tiendront le 07 Juin 2008 à 14 heures (circuit de moto-cross) à Saint Thibéry (34) lors de l'Assemblée Générale électorale de la Ligue.

Les candidats devront, conformément à l'article 4.1 des statuts de la Ligue, être :

- Agés de plus de 18 ans
- Membres d'un groupement sportif ou d'un Club affilié à la FFM ;
- Jouir de leurs droits Civiques et Politiques ;
- Etre titulaire d'une licence FFM en cours de validité pour la saison en cours.
- A jour de leurs cotisations ;
- Présenter leur candidature par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception chez le Président de la Ligue au moins quinze jours avant la date de l'élection soit le **23 Mai 2008**, le cachet de la poste faisant foi.
- Ne pas faire l'objet des interdictions prévues à l'article 4.1 des statuts.

Conformément à l'article 6.5 des statuts de la ligue, le second représentant de la Ligue et le suppléant au sein de l'AG de la Fédération sont élus par l'Assemblée Générale.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe ou disponible sur les sites liguemoto.free.fr ou motolr.com et la renvoyer sous les formes requises au Président de la Ligue.